
PHARMACIEN...
ET MAINTENANT?

Lucie De Baere
Pharmacien Pierre Vossen

Qu'allez-vous faire ?

- Continuer des études :
 - Hôpital ?
 - Industrie ?
 - Biologiste ?
 - Autre ?
- Entamer un doctorat ?
- Commencer à travailler :
 - Directement ?
 - Après un break ?

D'étudiant à Pharmacien ...

Changement très important !!

- + Travailler comme... employé ou indépendant ?
- + Que dois-je faire avant de travailler ?
- + Bénéficiaire de tous les avantages comme Pharmacien

Je commence à travailler

...

Je commence à travailler

Cotisations sociales obligatoires donnent accès à la sécurité sociale:

- Assurance maternité
- Allocations de naissance
- Allocations familiales
- Assurance maladie - invalidité :
 - soins de santé
 - Revenu de remplacement
- Allocations de chômage
- Pension légale

Je commence à travailler

Sous quel statut : Salarié ou
Indépendant ?

Définition de l'indépendant :

« L'indépendant est son propre
employeur »

Il va donc faire pour lui-même ce que
l'employeur va faire pour l'employé

Je commence à travailler

Sous quel statut : Salarié ou Indépendant ?

	Employé	Indépendant
Cotisations sociales	13,07% (employé) env. 30% → 25% (employeur)	20,5% + frais de gestion
Incapacité de travail (< 1 an)	1er mois employeur puis mutuelle 60% salaire plafonné (Max 2180€)	Après 14 jours: 35 - 58 EUR / jour selon situation
Invalidité (>1 an)	40 - 55 - 65% salaire plafonné selon situation familiale	35 - 58 EUR / jour selon situation et activité
Pension	Moyenne: 1188 EUR/mois	Moyenne: 848 EUR/mois
Congé Maternité	15 (1+14) semaines 1-4° : 82% du salaire plafonné 5-15°: 75% du salaire	Min 3 (1+2) max 12 (1+11) semaines sans activité. Forfait 475,41

Je commence à travailler comme employé

Vacances en 2020 ?

- 20 jours (sem. 5 jours) ou 24 jours (sem. 6 jours)
- Rémunération dépend du nombre de jours de travail comme employé en 2019
- Pécule de vacances (« Congés payés »):
pour 1,66 jour de vacances par mois de travail
comme employé en 2019
 - Simple (le salaire normal)
 - Double (92% du salaire mensuel)

Je commence à travailler comme employé

Vacances en 2020 ?

– Vacances jeunes

- Pour qui? < 25 ans au 31/12/2019
+ minimum 1 mois de travail en 2019
- Pour les jours de vacances pour lesquels vous ne bénéficiez pas du pécule de vacances
- Combien? 65% d'un salaire plafonné
Maximum 57,45 EUR brut
- Précompte de 10,09%

Je commence à travailler

Qui fait quoi ?

- Statut Employé :

Employeur :

- + Paiement cotisations sociales (employeur et employé)
- + Retenue d'impôts à la source (précompte)

Employé :

- + Affiliation mutuelle
- + Déclaration impôts

Je commence à travailler

Qui fait quoi ?

- **Statut Indépendant :**

- + Paiement cotisations sociales via affiliation OBLIGATOIRE à une caisse sociale au plus tard le premier jour d'activité

- + Paiement des impôts : « Versements anticipés »

- + Affiliation mutuelle

- + Déclaration d'impôts

Je commence à travailler

Indépendant à titre complémentaire

- Protection sociale via un autre statut grâce à une activité équivalente à minimum mi-temps (pas de condition de revenu): min 235H prestées par trimestre
- Activité indépendante à côté
- Cotisations sociales :
Revenus jusque 1499 EUR/an: 0 EUR
Revenus supérieurs à 1499 EUR/an :
20,5%

Je commence à travailler

Indépendant en pharmacie ?

- (Co-)Titulaire propriétaire
- Pharmacien remplaçant

Mais Indépendant implique

« absence de liens de subordination »

→ Remplaçant et pas adjoint

→ liberté au niveau de l'activité.

Minimum: liberté au niveau des prestations

Risque : requalification des honoraires en salaire et application des cotisations

Je commence à travailler

Indépendant en société

Pharmacien remplaçant qui crée une société (sprl, srl, scs, ...)

La société facture les prestations du pharmacien remplaçant.

+ : pas de risque de requalification, fiscalité

- : comptabilité d'une société plus lourde qu'en personne physique

ATTENTION : implications au niveau dossier assurances

Pharmacien ?



Un regard
prévoyant sur
votre avenir

CHECK-LIST

“START UP PHARMACIEN”

- 1** J'ai reçu mon attestation provisoire de diplôme.
- 2** J'ai reçu mon VISA du SPF Santé Publique.
- 3** Je me suis inscrit(e) à l'Ordre des Pharmaciens.
- 4** J'ai souscrit une assurance responsabilité civile pharmacien auprès de Curalia.
- 5** Je me suis mis(e) en ordre de convention INAMI auprès de Curalia.
- 6** J'ai souscrit mon statut INAMI auprès de Curalia.
- 7** Je me suis mis(e) en règle en matière de Mutualité.
- 8** Si je travaille comme indépendant, je me suis affilié(e) à une Caisse d'Assurances Sociales pour Indépendants via Curalia.
- 9** J'ai mentionné mon activité auprès de l'union professionnelle locale.



Je veux commencer à travailler que dois-je faire ?

1. Attestation provisoire de diplôme
2. Obtention du Visa :
Reconnaissance comme Pharmacien
en Belgique (SPF Santé
Publique)
3. Ordre des Pharmaciens :
Inscription obligatoire pour
travailler en officine
4. Inscription à l'INAMI

Je veux commencer à travailler que dois-je faire ?

4. Inscription à l'INAMI



Adhésion à la convention INAMI



Droit au « statut INAMI » du
pharmacien



Contrat INAMI en ordre pour en
bénéficier

Convention INAMI

- Accord entre pharmaciens et mutualités (INAMI)
- Souscription individuelle
 - OBLIGATOIRE pour les pharmaciens d'officine
 - Via l'inscription à l'INAMI (Documents remplis fournis par Curalia)
- Engagements du pharmacien :
 - Tiers payant
 - Fixation des honoraires
 - Respect des dispositions administratives
- Engagement de l'INAMI : Paiement chaque année du « statut INAMI » au Pharmacien

Je veux commencer à travailler
que dois-je faire ?

5. Assurance Responsabilité Civile professionnelle : Assurance qui couvre la responsabilité du pharmacien pour les dommages causés aux tiers dans le cadre de son activité, surtout la responsabilité liée à la délivrance des médicaments

Assurance RC Professionnelle

Qui doit s'assurer ?

Un pharmacien employé doit-il
s'assurer aussi ?

« Je suis assuré pour toi »

Assurance RC Professionnelle

RC pour un pharmacien employé ?

- Est responsable pour les fautes graves et les fautes légères répétitives : quid en cas de recours de l'assurance de l'employeur si vous n'avez pas votre propre contrat RC ?
- Plainte directe du client, y compris au pénal
- quid si vous ne travaillez plus chez cet employeur quand le client porte plainte ?

Assurance RC Professionnelle

A quoi faire attention ?

- RC Professionnelle « Prestataire de soin » ou RC professionnelle Pharmacien ?
- RC + Protection Juridique ?
Certainement mais auprès deux compagnies différentes pour éviter tout conflit d'intérêt
- Contrat individuel ou collectif ?

Je veux commencer à travailler
que dois-je faire ?

↳ Mutuelle

Affiliation personnelle
obligatoire:

- Pas pour remboursement des soins de santé
- Mais pour l'accès aux indemnités
« au cas où ... »

Avantage à ne pas
rater !

Statut INAMI

Avantage à ne pas rater !

Statut INAMI ?

Montant versé chaque année par l'INAMI aux pharmaciens qui répondent aux conditions fixées par l'INAMI :

- Avoir signé la convention INAMI au 1 janvier*
- Avoir travaillé au moins 874H par an* (19H/semaine en moyenne) dans le cadre de la sécurité sociale
- Le demander chaque année:
demande avant le 31 mars

Statut INAMI

Avantage à ne pas rater !

- Quel montant ?

Pour 2018 (année complète):

+ 2966,73 EUR - Temps plein (38H/sem)

+ 2225,05 EUR - $\frac{3}{4}$ temps (28H/sem)

+ 1483,37 EUR - $\frac{1}{2}$ temps (19H/sem)

- Pour qui ?

- Pharmacien d'officine, d'hôpital*, biologiste*

- Employé ou indépendant

- Titulaire, adjoint ou remplaçant

Statut INAMI

Avantage à ne pas rater !

Année du diplôme (2019):

Proportionnalité

des prestations exigées

du montant payé

En fonction du nombre de mois d'adhésion
à la convention

Concrètement:

un mois de travail à temps plein = +/-

250 EUR

SI VOUS ETES EN ORDRE

!!

Statut INAMI

A quoi cet argent va servir ?

Complément à la sécurité sociale :

- assurance revenu garanti (pas conseillé)
- constitution d'un capital pension :
versement sur une « Convention Sociale de pension »

= Contrat INAMI

Contrat INAMI

Législation spécifique :

- Deux sources de financement :
 - l'INAMI
 - Vous: fiscalement déductible - pas obligatoire
- Deux objectifs :
 - Constitution de pension (>67 ans) : 90%
 - Protection sociale pendant la carrière : 10%

Contrat INAMI

Partie Pension (90%)

A quoi faire attention ?

Au rendement financier,
influencé par :

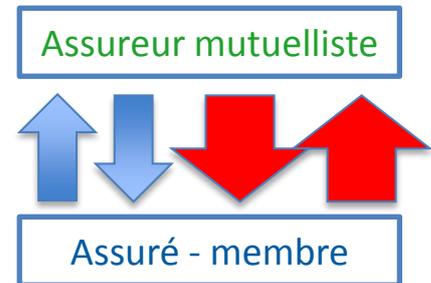
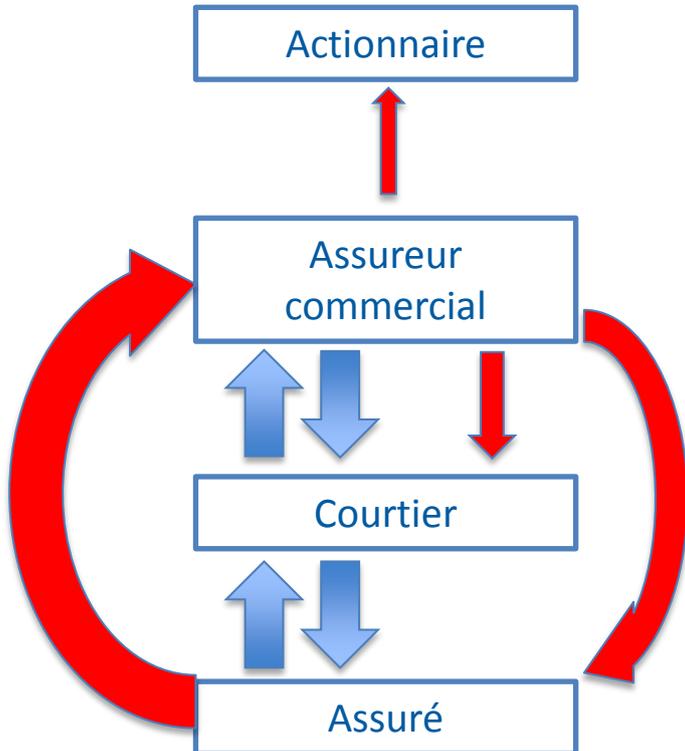
- Le type de structure et le nombre d'intervenants
- Le système de taux d'intérêt appliqué
- Les frais et le niveau du taux d'intérêt

Contrat INAMI: quel partenaire



Fonds de pension (OFP)	Compagnie d'assurance
Engagement de moyen: <i>«ne s'engage qu'à gérer le mieux possible les fonds qui lui sont confiés, sans garantie d'un résultat quelconque »</i>	Engagement de résultat: «Marche ou crève »
Rendement non garanti : seule garantie légale → <i>Prime versée – frais</i>	Rendement garanti: les intérêts accordés sont capitalisés à votre nom et repris chaque année sur un avenant individuel
Pas de possibilité d'utiliser l'épargne avant la fin du contrat	Possibilité d'utiliser l'épargne (déjà acquise) en cours de contrat pour acheter/rénover une habitation (avance sur police)

Contrat INAMI: Nombre d'intervenants



Contrat INAMI:

Systeme de taux d'intérêt?

Constitution de pension

- Taux fixe ou taux variable:

- Taux « fixe »: ne change pas pour une prime A du versement jusqu'à la fin du contrat (>40 ans...). Autre taux pour une prime B

Taux actuels (très) bas: appliqué pdt X années

- Taux variable: fixé pour une période et appliqué à toute l'épargne, quelle que soit la date de versement.

Taux actuels (très) bas: en cas de

Contrat INAMI: frais & taux d'intérêt

Constitution de pension

- Rendement fonction des frais mais surtout du **taux d'intérêt garanti**

Exemple:

Prime de 1000 EUR versée pendant 40 ans

Frais 3%	Intérêt 0,75%	Capital final : 45.391 EUR
Frais 2%	Intérêt 0,75%	Capital final : 45.859 EUR
Frais 1%	Intérêt 0,75%	Capital final : 46.327 EUR
Frais 4,95%	Intérêt 1,00%	Capital final : 47.442 EUR

Contrat INAMI

Garanties Complémentaires

(Solidarité)

Prix fixé : 10% des primes

Que recevez-vous pour cela ?

Exemple:

- Indemnité journalière en cas d'incapacité de travail : complément à l'intervention de la mutuelle
- Financement du capital pension en cas d'invalidité

• Paiement d'un capital complémentaire (en plus de 11 millions constitués) en cas de

En pratique

VOUS :

- Convention INAMI : une seule fois
- Contrat INAMI : une seule fois
- Prestations en 2019

INAMI

- Acceptation convention
- Puis ne fait plus rien ...

Faites appel à une structure qui a de l'expérience pour vous accompagner

Des Questions ?

Aujourd'hui, demain, après-demain,
24h/24 - 7j/7...

Informations détaillées:

www.jesuispharmacien.be

De

The screenshot shows a web browser window with the URL <http://www.jesuispharmacien.be/>. The page features a green header with the logo and the text "JE SUIS PHARMACIEN". Navigation links include "Accueil", "Numéros utiles", and "Contact". A main heading asks "Vous avez (presque) obtenu votre diplôme de Pharmacien ?". Below this, a paragraph explains the next steps for graduates and provides a button "J'ai un compte DocCheck". A secondary link says "Je n'ai pas de compte DocCheck et je souhaite en recevoir un". A "Une question?" chat icon is present. The "Accueil" section offers two options: "Je suis étudiant" and "Je suis pharmacien". A sidebar box titled "Un conseiller chez vous" provides contact information. A blue callout bubble with white text is overlaid on the left side of the page.

Complétez la fiche pour demander votre compte DocCheck

Mis à jour en mai
Accessible via mobile

DCPW ??

Proximus 11:24 48%

Nom Substance Chapitre Labo

MEDIBASE PRO

Recherche

SANDOZ
a Novartis company
BROCHURE

Curalia
votre partenaire
pension et assurances

NOUVEAU CE MOIS-CI

Actus MediAlert Indisponibles

Sur base des données du CBIP
Powered by MWS

Proximus 11:25 49%

augmentin

Médicaments Parapharmacie

Augmentin 500/125 compr. pellic. (séc.) 16x

Augmentin 125/31,25 sirop susp. (pdr) 80ml

Augmentin 250/62,5 sirop sus (pdr) 80ml

Augmentin 500/125 susp. (pdr sachet) 16x

Augmentin 875/125 compr. pellic. (séc.) 10x

Augmentin 875/125 compr. pellic. (séc.) 20x

Augmentin (PIP) 500/125 compr. pellic. (séc.) 16x

Augmentin (PIP) 875/125 compr. enr. (séc.) 10x

Retour Details

Augmentin 500/125 compr. pellic. (séc.) 16x

GSK

€10.41

Rx

A: €4.05 - O: €4.05

Générique

CNK 0029025

Composition

1 Amoxicilline 500mg

1 Clavulanate potassium 125mg

Compr. pellic. (séc.)

Posologie

per os - Infections des voies respiratoires (doses élevées d'amoxicilline en raison du risque de résistance partielle des

DCPW envoyés ou en demande

Zerkak	ABDESLAM	Sophie	DUDONE	Harmony	LEFEBVRE
Sarah	AHAJJAM	Sarah	EL OUARIACHI	Arman	LONBANI
Iyas	ALDIB	Louis	FAGEL	Elyas	LOUATI
Célia	BAFICO	Karina	FATKULINA	Hela	MARZOUGUI
Marie	BAVAIS	Justine	FRANÇOIS	Corentin	MEES
Kevin	BAYE	Jean-Baptiste	GAILLIEZ	Kevin	MORELLE
Ibtissam	BELMAHI	Mégane	GRAFE	Emmanuel	MUBILIGI
Nassim	BENMOUFFOK	Tidjani	HARELIMANA	Claudia	MUFUTA-NTUMBA
Océane	BERTRAND	Loïse	HECQUET	Margot	PATERNOTTE
Audrey	BLATRIER	Clémentine	HOUWAERT	Thomas	PEETERS
Victoria	BLOCHET	François	HUPIN	Lucas	PORTUGAELS
Ismaël	BONAZIZ	Prescillia	IGNOTI PARENTI	Gaoussou Mantala	SANGARE
Marlene	BONENFANT	Colette	ISSOM	Guillaume	SAUDEMONT
Alice	CARLIER	Elias	JANAH	Benjamin	SAYAG
Izuer	CELIKER	Claire	JEANJEAN	Lidwine	SCHOLLAERT
Ariane	CHIGHEN	Arnaud Gautier	KAMSSUE NZULAPOL	Malika	SERNICLAES
Bilel	DELLAGI	Yasemin	KAPLAN	Charline	THEIS
Sebastien	DELVILLE	Patrick	KOAGNE SOP	Dalia	TOUAHRIA
Eloïse	DILETO	Manon	LAMBRECHTS	Victorine Prisca	WAUTIER
Franchette	DJOMO NGOUDJOU	Antoine	LEBOEUF	Abdeslam	ZERKAK
				Catherine	ZINS

Autres contacts ...

- Par téléphone : 02/735.80.55
- Par mail : info@curalia.be
- Sur  start@curalia
- Gratuitement chez vous si vous le souhaitez